



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 avril 2024  
(Date de convocation 05 avril 2024)

Délibération N° 20240411 - 14

Conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 11  
Nombre de votants : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le onze avril deux mille vingt-quatre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thierry Ribeiro, M. Thibaut Maurin, Mme Viviane Torné, Mme Sarah Laguerre, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, Mme Aurore Ville, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Laurent SANTUCCI, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents : M. Etienne Lay : procuration donnée à M. Alexandre PUJO-MENJOUET ; M. Sylvain Saligot : procuration donnée à M. Thibaut MAURIN, M. Jean-François Rabaud : procuration donnée à Mme Viviane Torné

Mme Charlotte Foubert : procuration donnée à : Mme Aurore Ville

Secrétaire de séance : Mme Mélissa Pujo-Menjouet

**Objet : APPEL A PROJET TOURISME**

Monsieur le Maire explique qu'au regard du travail réalisé sur Payolle et des projets à venir, il est pertinent de proposer une candidature à l'appel à projet régional Tourisme.

Le dispositif accompagne les projets d'aménagements et équipements structurants (minimum 100 000€ de dépenses) permettant l'amélioration de l'accueil touristique, notamment en cœur de station et sur des sites d'intérêt touristique majeur. L'aide est bonifiée (25% au lieu de 15%) si le projet concerne la diversification des activités dans le cadre d'une stratégie globale, dans les stations de montagne et leurs périmètres d'influences.

La candidature de Campan répondra aux objectifs de l'appel à projet suivants :

- Engager et accompagner la transformation des activités touristiques, pour favoriser un tourisme durable, responsable et solidaire
- Favoriser le développement d'un tourisme authentique (nouvelles formes d'agritourisme, valorisation de nos savoir-faire et de nos terroirs démarches ciels étoilés...)
- Soutenir la diversification et la montée en gamme de l'offre touristique
- Expérimenter de nouvelles dynamiques économiques locales en lien avec les habitants
- Poursuivre le développement 4 saisons des stations touristiques de montagne, du littoral et thermales
- Développer un tourisme plus inclusif, conforter et transformer le Tourisme social et solidaire (TSS) en Occitanie

Il est proposé d'approuver le dépôt de cette candidature.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **Article Unique** : approuve le dépôt d'une candidature à l'appel à projet régional tourisme en 2024 pour le développement du site de Payolle.

Date affichage : 15/04/24

Fait pour extrait conforme  
Le Maire

Alexandre Pujo-Menjouet

